REPUBLIQUE FRANÇAISE

2011/....

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 octobre 2011

DCM Nº 11-10-07

Objet : Soutien apporté à des Actions Citoyennes.

Rapporteur: Mme SALLUSTI, Adjoint au Maire

La municipalité fait de la participation citoyenne un axe majeur de son action. Afin de poursuivre la dynamique initiée depuis deux ans consistant à encourager et accompagner des actions associatives et à favoriser rencontres et réflexions autour de la participation citoyenne, des droits de l'homme et du citoyen, ou encore du respect des différences, il est proposé de soutenir les projets suivants :

Octroi d'une subvention à l'association Accueil des Villes Françaises (AVF) dans le cadre de l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants Messins: L'association Accueil des Villes de France a pour but d'intégrer au mieux les nouveaux arrivants messins en leur permettant de découvrir Metz et de nouer un réseau de connaissances. Afin de pouvoir mener leurs actions (échanges intergénérationnels, opération nationale « Mois du Nouvel Arrivant », distribution du kit nouvel arrivant, participation à la fête des voisins, …) l'AVF sollicite la ville pour une participation financière.

Coût des actions : 9 000 euros

Montant de la participation proposée : 1 500 euros

Octroi d'une subvention à l'association MJC Borny dans le cadre de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale : Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale organisée du 10 au 16 octobre, la MJC Borny, en partenariat avec l'association « Tous branchés.com » et l'Institut de Libération du Langage, propose en s'appuyant sur différents supports numériques (ateliers d'écritures en ligne, atelier photo, médiation virtuelle...) de favoriser l'expression citoyenne sous la forme d'intervention utilisant le « transmedia ». Le thème développé sera « Les droits de l'homme ? Ca se joue aussi en bas de chez vous ! ».

Coût de l'action : 3 006 euros

Montant de la participation proposée : 1 876 euros

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et les Affaires Economiques entendue,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 portant adoption d'un règlement d'octroi de subventions aux actions citoyennes

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de faire de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe majeur de son action

CONSIDERANT l'intérêt d'encourager et d'accompagner des actions, des projets et des partenariats visant à favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la citoyenneté, le respect des différences qui participent à l'émergence d'une société plus juste et tolérante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE:

Le versement d'une subvention aux associations suivantes :

- Association Accueil des Villes Françaises (AVF) pour l'action « Mois du Nouvel Arrivant », 1500 €
- MJC Borny pour des actions organisées dans le cadre de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale, 1876 €

Les crédits soit 3.376 € sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent aux projets citoyens concernés :

Vu et présenté pour enrôlement, Signé :

Patricia SALLUSTI, Adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie Participative et des Mairies de Quartiers

Service à l'origine de la DCM : Direction du Pôle Citoyenneté, démocratie participative et politique de la ville

Commissions: FINANCES

Référence nomenclature «ACTES»:

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTE A L'UNANIMITE